

CIRCULAIRE N° 00774

DU 01/03/2004

Objet : Manuel « Femmes/Hommes dans le monde »

Réseaux : Tous réseaux

Niveaux et services : Secondaire

Période :

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux chefs des établissements de l'Enseignement secondaire ordinaire subventionné par la Communauté française ;
- Aux Chefs des Établissements de l'Enseignement secondaire organisés par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs des établissements de l'Enseignement spécial subventionné par la Communauté française ;
- Aux chefs des établissements de l'Enseignement spécial organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux directions des Centres P.M.S. - I.M.S. subventionnés par la Communauté française ;
- Aux directions des Centres P.M.S. - I.M.S. organisés par la Communauté française ;
- Aux directions des internats autonomes de la Communauté française ;
- Aux Fonctionnaires généraux et Chefs de service des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française.

Pour Information :

- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Secrétariat général

Signataire : Henry INGBERG

Gestionnaire : Direction de l'Égalité des Chances

Personne-ressource : Madame Alexandra ADRIAENSSENS

Référence : HI/LZ/AA/312.16/23.02.04/

Renvois :

Nombre de pages : 2 pages

Téléphone pour duplicata : 02/413.32.24

Bruxelles, le 01/03/2004

Madame, Monsieur,

En Belgique, la loi consacre l'égalité des hommes et des femmes. Pourtant, dans la vie quotidienne, les conduites et les idées sont encore porteuses d'inégalités : dans le domaine de l'éducation, du choix des études et des orientations professionnelles, du rôle au sein de la famille et en dehors, femmes et hommes ne réagissent pas de la même façon. Ces différences ne peuvent déboucher sur des inégalités. L'école, les parents, les amis, l'entourage n'attendent pas de chacun les mêmes choses. Facteurs d'émancipation, ils peuvent aussi pousser au conformisme des rôles et des inégalités.

Mais à tout le moins l'égalité est-elle ici un droit reconnu et un principe accepté. Ailleurs, sur d'autres continents, ou plus près de chez nous, en Europe, la situation peut être très différente. Aller à l'école, travailler, choisir son conjoint, gagner et gérer son argent, ces droits fondamentaux de la personne humaine ne sont pas partout reconnus aux filles et aux femmes parce qu'elles continuent d'être considérées comme inférieures aux hommes. Ces discriminations ne sont pas irrémédiables. Rappelons-nous, par exemple, qu'il n'y a pas si longtemps, avant 1948, en Belgique, les femmes ne pouvaient pas voter.

Ce manuel propose aux 12-15 ans un tour d'horizon de la situation et des droits des femmes dans le monde. Autour de cinq thèmes qui abordent de nombreux aspects de la vie (De l'égalité à l'école à l'égalité au travail – Femmes solidaires – Non à la violence – La publicité, subie ou adorée ? – Vie affective et vie sexuelle), il vise à mieux faire connaître ces droits et à sensibiliser les jeunes à leur non-respect.

Je vous invite à encourager le débat dans votre établissement. N'hésitez pas à demander de plus amples renseignements ou à commander des manuels supplémentaires et/ou des affiches via le numéro vert de la Communauté française : 0800/20 000 ou via le site Internet du Ministère de la Communauté française, Direction de l'Egalité des Chances (<http://www.egalite.cfwb.be> – egalite@cfwb.be).

Le Secrétaire général,

Henry INGBERG